

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscription au registre des personnes âgées et vulnérables à intégrer dans le plan communal et départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid...).

Personne(s) à inscrire :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :
Vit : Seul(e) En couple Autre à préciser.....

Qualité de la personne à inscrire :

Personne âgée de 65ans et plus Personne reconnue handicapée
 Autre à préciser.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :
Qualité (enfants,amis,voisins) :

Personne à contacter en cas d'urgence 2 :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :
Qualité (enfants,amis,voisins) :

Professionnel(s) intervenant au domicile :

Service d'aide ménagère Portage repas Autre à préciser.....
Intitulé du service :

Signature(s) (obligatoire) :

A compléter, si nécessaire, et à retourner ou à déposer à la mairie de Terres-de-Haute-Charente ou aux mairies déléguées de Genouillac, Mazières, La Péruse et Suris.

Ce registre est soumis au décret 2004-926 et peut être mis à disposition du préfet et représentant de l'état en cas de déclenchement du plan canicule et grand froid. L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire et vous pouvez à tout moment sortir du dispositif sur une demande simple adressé à Monsieur le Président du CCAS en justifiant de votre identité et de votre adresse